

MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal N° 2/2022

Crédit d'investissement pour les aménagements complémentaires au bâtiment polyvalent du Marteley

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs, les Conseillers,

I. Préambule

Inauguré en 2019, le bâtiment polyvalent avec son restaurant du Marteley et la cantine scolaire Pic & Croc a tout de suite convaincu la population de Vufflens-la-Ville en tant que nouveau lieu de rencontre de notre village d'autant que l'endroit y est chaleureux avec sa vue à 360°. La place de jeu et l'espace multigénérationnel sont venus compléter cette offre en 2021.

Après 3 ans d'utilisation et quelques échanges avec le restaurateur, nous avons convenu qu'il manquait des éléments pour améliorer le confort des clients et l'aspect visuel de l'ensemble.

Nous vous informons qu'à ce stade du projet, nous n'avons demandé qu'une seule offre pour chaque objet auprès d'une entreprise spécialisée afin de pouvoir vous communiquer des chiffres fondés. Nous précisons, que si le Conseil Communal accepte lesdits travaux, trois offres seront demandées et nous retiendrons celle qui sera la plus concurrentielle quant aux travaux à entreprendre.

II. Descriptif du projet

Sas d'entrée du restaurant Le Marteley & de l'épicerie

Depuis l'ouverture du restaurant, les clients ont régulièrement fait remarquer à M. Branco qu'en période de bise et de froid, l'ouverture et la fermeture de la porte d'entrée générait un désagrément pour les personnes attablées à proximité.

Après nous être rendus sur place pour discuter avec le restaurateur de cette problématique, nous sommes arrivés à la conclusion que la pose d'un sas d'entrée s'imposait. Pour l'harmonie de l'ensemble de la devanture du bâtiment, il a été décidé d'englober les deux accès aussi bien pour le restaurant que pour l'épicerie.

Amélioration de l'emplacement à containers

Que l'on rentre ou que l'on sorte de Vufflens-la-Ville, la vision que l'on a du restaurant est altérée par les containers. De plus, lors de forts vents, ceux-ci se sont parfois retrouvés éloignés

de leur lieu de stockage. Ces événements ne sont pas sans risque pour les véhicules parqués et pourraient engendrer des dégâts engageant la responsabilité de la Commune.

De ce fait et afin de remédier à cela, une offre a été demandée pour améliorer l'aspect esthétique du lieu.

Luminaires sur la terrasse

L'un des atouts majeurs du restaurant le Marteley est son emplacement et sa terrasse avec vue sur les Alpes et le Jura. Les soirs d'été, les clients aiment s'attarder à table, mais à une certaine heure, l'absence de lumière rend le service compliqué et les clients ne voient plus ce qu'ils ont dans leur assiette.

Pour le confort de tous, et l'embellissement de la terrasse, une offre pour la pose de luminaires a été demandée. Il est ici précisé que lors de la construction du bâtiment polyvalent, des tubes avaient d'ores et déjà été tirés.

Aménagement d'un coin bureau dans la cantine scolaire

En novembre 2020, la cantine scolaire Pic & Croc a obtenu l'autorisation d'exploiter de l'OAJE (office de l'accueil de jour des enfants). L'une des obligations imposées était que la responsable ait à disposition un bureau isolé de l'ensemble de la salle.

Après étude, la solution retenue est l'achat d'un bureau et d'une cloison mobile, type paravent. Celle-ci pourra ainsi être plus facilement mise de côté lors des diverses animations organisées par la cantine Pic&Croc et n'empiètera pas sur la surface disponible dédiée aux enfants.

Parallèlement, une armoire existante sera équipée d'une serrure électronique afin de stocker les documents confidentiels ainsi que le matériel informatique de la cantine.

Club house

Ce local, loué par le Tennis Club, est particulièrement bruyant. Afin de permettre une meilleure absorption du bruit, une offre a été demandée à une entreprise spécialisée pour la pose de cinq panneaux phoniques.

Coût estimé des travaux

- Création d'un sas d'entrée pour le restaurant et l'épicerie	CHF	35'000.00
- Amélioration de l'emplacement à containers	CHF	10'000.00
- Installation de luminaires sur la terrasse du restaurant	CHF	5'500.00
- Aménagement d'un coin bureau dans la cantine scolaire	CHF	3'500.00
- Pose de cinq panneaux phoniques dans le club house	CHF	4'000.00
- Divers et imprévus	CHF	<u>3'000.00</u>
Total H.T.	CHF	61'000.00
TVA 7,7%	CHF	<u>4'697.00</u>
Total TTC CHF 65'697.00, arrondi à	CHF	<u>70'000.00</u>

Financement et amortissement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante de la Commune.

L'amortissement se fera par un prélèvement unique au fonds de réserve 9282.13 « Fonds de rénovation immeubles », qui s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 346'543.20.

III. Conclusion

Si le Conseil communal accepte le présent préavis, les travaux d'aménagements du bâtiment polyvalent pourraient être réalisés au début du mois de juillet afin de profiter pleinement d'une terrasse éclairée les soirs d'été et installer le coin bureau dans la cantine Pic & Croc durant les vacances scolaires.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

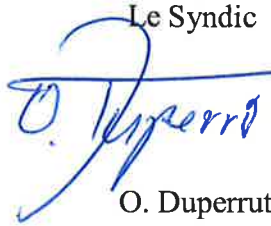
- vu le préavis municipal N° 2/2022 du 9 mai 2022 ;
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;


DECIDE


1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 70'000.00, destiné à des aménagements complémentaires pour le bâtiment polyvalent du Marteley;
2. d'autoriser le financement des aménagements complémentaires pour le bâtiment polyvalent du Marteley par la trésorerie courante ;
3. d'amortir le crédit d'investissement par un prélèvement unique au fonds de réserve 9282.13 « Fonds de rénovation immeubles ».

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

O. Duperrut

La Secrétaire

S. Böhlen



Vufflens-la-Ville, le 9 mai 2022

Dossier traité par Caroline Jaugey & Pascal Berchier

Exemple non-définitif de sas d'entrée

